Collectif COSA

CHAPELLE-THÉÂTRE

SAISON 2021 / 2022

www.chapelle-theatre.org

La CHAPELLE-THÉÂTRE

SAISON 5 !!!!

une initiative innovante, commune et mutualisée

PROJET ARTISTIQUE 2020 → 2024

AVANT-PROPOS

La Chapelle-Théâtre nous prouve aujourd'hui que nous avons eu raison d'insister pour créer ce lieu et son fonctionnement alternatif.

La Chapelle-Théâtre est née de l'élan de nous rencontrer vraiment entre professionnels du spectacle aguerris, d'échanger sur nos pratiques, de réfléchir aussi avec le personnel et les résidents de L'ÎLOT sur la véritable place de la culture dans une société chahutée. Mais aussi de constats amers, et du refus de se plier à une certaine fatalité : la difficulté de trouver un lieu où créer dans des conditions adaptées (horaires, soutien logistique et financier), sur une longue durée. Donc aussi pour lutter contre la fragilité, née de la dépendance des équipes artistiques, auxquelles on confie très rarement les structures culturelles.

Le projet est né de notre désir de donner vie à ce qui nous manquait dans le paysage culturel local : un véritable espace de création, alternatif et innovant, d'échanges et de partages artistiques, géré par et pour les équipes artistiques.

Nous sommes heureux d'être intégrés au dispositif Re[pairs] initié par Amiens-Métropole qui vise à accompagner la jeune création locale. Tout nous indique que le chemin que nous suivons depuis maintenant cinq ans, avec le soutien précieux de l'association L'ÎLOT et de nos partenaires, Amiens-Métropole, le Conseil départemental de la Somme et le Conseil régional des Hauts de France, est le bon. Nous pouvons aujourd'hui légitiment nous asseoir à la table avec d'autres structures culturelles plus « classiques », et défendre notre spécificité tout en participant à un élan collectif.

C'est un projet qui propose surtout une alternative et quelques solutions à des problèmes que nous avons rencontré, et qui vise à se faire rencontrer artistes, techniciens, résidents et personnels de L'ÎLOT.

Le fonctionnement tient en trois mots (et pas mal d'huile de coude) :

MUTUALISATION

RÉSIDENCES

ACTIONS CULTURELLES

LE PROJET

Une mutualisation d'artistes et techniciens autour d'une fabrique de théâtres dans un foyer d'insertion…

Depuis 2016, la CHAPELLE-THEATRE a accueilli en résidence* plus de 45 compagnies venant de toute la France et 38 spectacles y ont vu le jour. Le montant des aides attribuées à une trentaine de compagnies locales ou nationales s'élève aujourd'hui à plus de 53 000€.

** Liste complète en ANNEXE 1.*

NAISSANCE D'UN LIEU :

En décembre 2015, six compagnies de théâtre et un collectif de conteurs du territoire (la Compagnie du Berger, la Compagnie 126 Bis, la Compagnie les gOsses, les Ben'Arts, la Compagnie les Chiens Tête en Haut, le Théâtre de la Ramée et le Collectif COSA), s'associent sous le nom du S.L.I.P. pour construire un projet autour d'**une présence artistique quotidienne** dans la chapelle désaffectée d'un foyer d'hébergement et de réinsertion.

C'est à l'invitation de l'association l'Îlot - http://ilot.asso.fr/ – que ce lieu hors du commun, situé au coeur d'Amiens, est proposé au S.L.I.P. pour une durée renouvelable de quatre ans, à titre complètement gratuit, et sans autre contrepartie que d'établir une relation de bon voisinage avec les résidents.

Inoccupée et désacralisée depuis vingt-cinq ans, la chapelle se réinvente et devient alors la « Chapelle-Théâtre », lieu atypique servant à la fois de lieu de fabrique, de travail et de salle de spectacle.

L'équipe viabilise le lieu, réfléchit aux modes de production et de financement, pour construire un projet sur le long terme, avec le soutien de ses partenaires habituels (DRAC, Conseil régional des Hauts de France, Conseil départemental de la Somme, Amiens-Métropole).

Un appel aux dons permet de réaliser les premiers aménagements : la Chapelle-Théâtre est dotée d'un espace scénique modulable, équipé d'une structure en alu, de pendrillons et d'un parc de matériel suffisant ; l'électricité est aux normes (de 24 à 32 circuits de 1kw) ; le sous-sol est aménagé pour recevoir bureau, coin cuisine et stockage de décors et de costumes.

La Chapelle est essentiellement un lieu de création, de répétitions, mais elle peut accueillir une vingtaine de personnes, ce qui permet aux équipes artistiques de présenter leur travail en fin de résidence -qu'il soit encore en chantier ou déjà abouti- à un public choisi.

Dès les premières résidences, les répétitions et les sorties de résidence sont ouvertes aux résidents de l'Îlot, et des ateliers de pratique artistique (écriture, masques, jeu, chanson) leur sont offerts à un rythme bimestriel.

A présent, la Chapelle remplit une fonction d'importance auprès de nombreuses équipes artistiques : **la possibilité de bénéficier d'une résidence de 1 à 6 semaines, d'une aide allant jusqu'à 4500€ et d'un soutien logistique, technique et administratif.**

Avec le conseil d'administration et Charles Barbezat (directeur des établissements de L'îlot à Amiens), et en étroite relation avec les équipes encadrantes, les cinq compagnies associées travaillent à un projet artistique alliant leur présence, leurs pratiques, leurs expériences, à celles des résidents, personnes en réinsertion, et en grande précarité.

Le théâtre vient s'y confronter à une réalité cruelle mais souvent poétique, pleine d'espoirs, comme celle d'accorder aux métiers de la culture la même évidence de réinsertion que la mécanique auto, la menuiserie ou la cuisine, trois ateliers d'insertion déjà en place à L'ÎLOT.

LES 5 COMPAGNIES ASSOCIÉES

LA COMPAGNIE DU BERGER

http://www.compagnieduberger.fr/

LA COMPAGNIE LES GOSSES

http://lesgosses.fr/

LA COMPAGNIE 126BIS

http://126bis.fr/

LES BEN'ARTS

http://lesbenarts.com/

LE COLLECTIF COSA

http://conte-cosa.com/

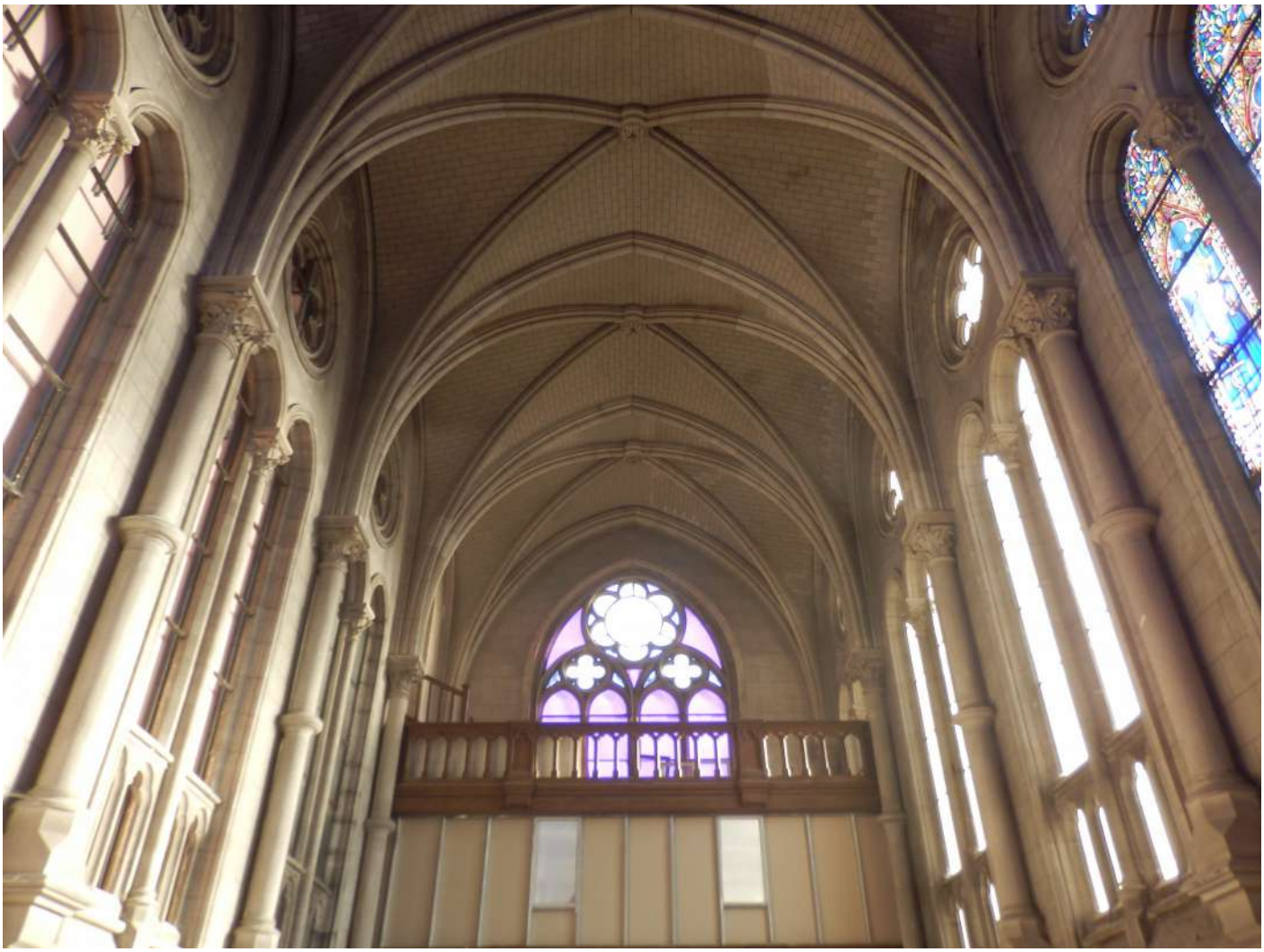

L'ÉQUIPE

COORDINATION DU PROJET

Olivier Mellor

chapelletheatre@gmail.com

PRÉSIDENT François Hébert **TRÉSORIÈRE** Delphine Chatelin

COMITE CHAP'

Olivier Mellor, Marie Laure Boggio / CIE DU BERGER

Karine Dedeurwaerder, Stéphane Piasentin / CIE LES GOSSES

Vincent Gougeat, Anne Leviel / COLLECTIF COSA

Dom Herbet, Fred Egginton, Philippe Leroy / LES BEN'ARTS

François Decayeux / CIE 126BIS

COORDINATION ATELIERS / ACTIONS CULTURELLES

Marie Laure Boggio, Vincent Gougeat, François Decayeux

COORDINATION TECHNIQUE / TRAVAUX

Séverin Jeanniard, François Decayeux, Emmanuel Bordier

COMITE ADMINISTRATION

Karine Dedeurwaerder, Olivier Mellor

La Chapelle-Théâtre / S.L.I.P., en association avec L'ILOT, reçoit l'aide financière d'Amiens-Métropole, du Conseil régional des Hauts de France, du Conseil départemental de la Somme.

La Chapelle-Théâtre est un lieu mutualisé de création et d'émergence,
auto-labellisé ***Centre Dramatique Dramatique****.*

LES TROIS GRANDS AXES

La Chapelle-Théâtre, c'est un véritable lieu de travail ouvert sur le foyer l'Îlot, où créer nos spectacles dans de bonnes conditions. C'est aussi un lieu de résidence dont nous confions les clefs aux compagnies accueillies, que nous accompagnons aussi techniquement, sur au moins deux semaines, ou plus. Nous leur donnons ainsi les moyens de travailler sérieusement. Et les résultats sont là : de ces résidences sont toujours sorties de très belles créations.

La Chapelle-Théâtre s'inscrit désormais dans le paysage culturel comme un lieu-compagnies, une fabrique de spectacles et d'expériences au service de la création, avec un contrôle total sur les différentes étapes de production.

1/ MUTUALISATION

La MUTUALISATION, telle que nous la concevons n'a pas de règles. C'est une pratique de production culturelle en perpétuelle évolution, qui s'appuie sur les aides déjà en place et qui appelle à en créer d'autres.

En 2013 l'association **le S.L.I.P.** a été créée avant tout pour mutualiser nos outils de travail, nos compétences, nos forces : de la mutualisation sont nées des solutions qui ont permis la création de projets d'envergure et innovants.

2/ CRÉATION & RÉSIDENCES

Le programme des résidences accueillies à la CHAPELLE-THÉÂTRE, les actions culturelles, le suivi technique et la gestion comptable sont décidés par le **COMITE CHAP'** constitué des cinq metteur(e)s en scène des cinq compagnies associées, du Conseil d'Administration du S.L.I.P. et d'un membre du Conseil d'administration de L'ÎLOT. Il se réunit deux fois par an, en mai et en octobre, pour étudier les demandes d'aides à la résidence.

Les résidences, retenues sur dossier, sont soutenues financièrement, en apport de coproduction (de 500€ à 4500€) et en logistique (matériel technique, cuisine, salle de réunion). Chaque année, huit à dix créations sont soutenues.

LE SOUTIEN AUX JEUNES ÉQUIPES **ÉMERGENTES** : pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes artistes et techniciens, la CHAPELLE-THÉÂTRE est un lieu où ces équipes bénéficient de confiance, de temps et de conseils de professionnels expérimentés, dans un cadre solide et bienveillant pour faciliter leur entrée dans le paysage culturel local. La CHAPELLE-THEATRE participe activement aux dispositifs dédiés à la jeune création, mis en place par ses partenaires habituels.

La Chapelle-Théâtre est aussi grande ouverte aux « vieilles compagnies », aux artistes plus âgés, qui ont fait un pas de côté et qui souhaitent revenir au plateau. Comme un clin d'oeil, mais aussi pour dénoncer cette aberration qui consiste à limiter le soutien à la création artistique à partir d'un

certain âge, nous avons aussi créé le dispositif **DÉTERGENCE…** pour dire avant tout que la création artistique est un acte inter-générationnel et sans limites.

Nous soutenons les projets qui relancent ou initient un vrai travail de compagnie, centré sur la création dans des résidences longues, cœur de notre action. Pour le moment, aucune proposition correspondant à ces critères, n'a été refusée.

A présent les demandes nous arrivent de compagnies locales, mais aussi au niveau national et nous constatons que d'autres structures, d'autres lieux, sont proches cousins de nos actions.

Après quelques années de tâtonnements et d'essais, nous avons peaufiné le « mode d'emploi » sur les RÉSIDENCES à la Chapelle-Théâtre. En ce sens, nous avons ébauché un texte qui résume l'esprit de ces résidences :

Toute compagnie professionnelle ou en voie de professionnalisation de spectacle vivant (théâtre, musique, danse...) peut effectuer une ***demande de résidence*** *à la Chapelle-Théâtre (de 1 à 6 semaines), accompagnée ou non d'une demande d'aide à la résidence, de 500 à 4500 €.*

Les projets proposés doivent impérativement être en cours de création, et n'avoir jamais été joués dans leur forme finale à la date de la résidence.

Vous souhaitez venir en résidence à la chapelle-théâtre ?

Merci de vous reporter à la ***convention de résidence (en annexe au dossier)****, à lire attentivement. Elle précise les modalités et les engagements de la Chapelle-Théâtre et la compagnie en résidence (horaires, matériel et personnel technique disponible, ateliers et rencontres dispensés par la compagnie, etc.) Après avoir pris connaissance de ces informations, et si votre projet est compatible avec la convention, vous pouvez nous envoyer une demande de résidence, comprenant :*

- une lettre-demande adressée au Président de la Chapelle-Théâtre / SLIP, François Hébert, indiquant les dates de résidence souhaitées (de 1 à 6 semaines), et le montant de l'aide à la résidence demandée le cas échéant (de 500€ à 4500€)

- un dossier du projet

- un budget prévisionnel affecté à cette résidence, mentionnant l'apport éventuel de la Chapelle-théâtre

- une attestation d'assurance à jour de la compagnie en résidence

Le tout à adresser à:

CHAPELLE-THÉÂTRE 27 RUE DES AUGUSTINS 80000 AMIENS

ou chapelletheatre@gmail.com

- *Si votre projet est accepté, chaque personne de votre équipe accueillie lors de la résidence au sein de la Chapelle-Théâtre devra, pour des raisons de sécurité et d'assurances, être adhérente à l'association SLIP (10€ / personne / an), et ce* ***le premier jour d'entrée dans les lieux.***

Nous statuons sur les demandes (résidences et aides financières) deux fois par an. Le comité CHAP' qui statue sur les demandes est composé des responsables artistiques des cinq compagnies associées à la Chapelle-Théâtre (Cie du Berger, Cie les gOsses, Cie 126bis, Collectif Cosa, les Ben'Arts)

Cet appel, d'abord lancé sur Facebook, puis relayé dans d'autres médias comme France Inter, a été entendu et nous sommes désormais très sollicités.

La sélection s'opère sur des critères forcément subjectifs, qui visent avant tout à jauger la pertinence, la motivation, et les idées des créateurs.

FOCUS sur…

LE DISPOSITIF ÉMERGENCE :

Dès 2018, nous avons instauré un **dispositif « ÉMERGENCE »**, réservé aux très jeunes équipes constituées essentiellement d'étudiants sortant du Conservatoire ou d'ateliers et troupes locales.

Chaque année, un ou plusieurs projets de création est accompagné :

- deux semaines de résidence à la Chapelle-Théâtre, minimum

- un accompagnement technique, logistique et administratif, selon les besoins

- deux générales publiques ouvertes à un public de professionnels

- deux à trois dates dans une structure culturelle locale. Le Centre culturel Jacques Tati s'est déjà associé à ce dispositif. La Comédie de Picardie et le Chaudron, à Amiens, ont fait part de leur volonté d'en faire partie.

- 1500 € d'aide à la création, minimum

- Une volonté de s'inscrire sur le terrain de l'émergence, qu'on retrouve dans tous les nouveaux dispositifs (DRAC, Région, Département)

ET ***DÉTERGENCE***

Dans le théâtre, comme ailleurs, si les jeunes ont de la peine à "percer" avant la quarantaine, on est aussi vieux assez tôt. Il convient de rappeler la situation souvent fragile et précaire des artistes vieillissants. Nous entendons calquer notre dispositif ÉMERGENCE à la « vieille création », pour accompagner des artistes ou des compagnies en perte de vitesse, d'inspiration, de financements ou de visibilité.

LA RÉPARTITION DU BUDGET

La Chapelle-Théâtre reverse **80 % au moins de son budget annuel** aux compagnies en résidence, ce qui correspond à 10 à 12 projets aidés par an.

15 % du budget est alloué au fonctionnement des ateliers et des actions culturelles avec les résidents et l'équipe éducative de L'ÎLOT.

5 % sont dédiés au fonctionnement du projet. A noter qu'à la Chapelle, nous n'avons ni loyer, ni charges…

L’AN DERNIER... 2021 // Résidences CHAP’

EN 2021, NOUS AVONS ACCUEILLI ET SOUTENU...

RÉSIDENCE DE CRÉATION 34
DU 1er AU 7 MARS 2021

MES NUITS SONT PLUS BELLES QUE LE MONDE

texte et mise en en scène : Jonathan Brychcy

avec Inès de Domahidy

Cie Hurlevent (Arras - 62)

DISPOSITIF ÉMERGENCE

AIDE OBTENUE : 500€

RÉSIDENCE DE CRÉATION 35

DU 8 AU 15 MARS 2021

L'INDOMPTABLE (titre provisoire)

solo clown de **Lino** *alias* **Simon Zed**

regard extérieur : Géraldine Mercier

http://linoclown.com/

AIDE OBTENUE : 500€

RÉSIDENCE DE REPRISE 07

DU 22 AU 27 MARS 2021

DU 24 AU 29 MAI 2021

proGzen création collective

mise en scène : Jean-Philippe Harchin

Cie ActArts (Amiens)

https://www.facebook.com/actarts80

PAS D’AIDE DEMANDÉE

RÉSIDENCE DE CRÉATION 36 (report COVID...)

DU 29 MARS AU 11 AVRIL 2021

L'OMBRE DU TEMPS de Léa Gonnet

mise en scène : Laurens et Clément Soyeux

Cie on disait que... (Lille - 59)

https://www.facebook.com/ondisaitque.1/

DISPOSITIF ÉMERGENCE

AIDE OBTENUE : 1500€

RÉSIDENCE DE CRÉATION 37

DU 12 AU 24 AVRIL 2021

CHRONIQUES DE LA FIN DES MONDES

texte et mise en scène : Lambert Riquier

Compagnie Paradoxos & in Carne (Longueau - 80)

DISPOSITIF ÉMERGENCE

AIDE OBTENUE : 2500€

RÉSIDENCE DE CRÉATION 38

DU 26 AVRIL AU 9 MAI 2021

1000 GRAMMES d'après les travaux de Stanley Milgram

mise en scène : Julie Fortini

Compagnie les Roger (Amiens)

DISPOSITIF ÉMERGENCE

AIDE OBTENUE : 2500€

RÉSIDENCE DE CRÉATION 39

DU 10 AU 22 MAI 2021

UN CHEMIN DE DAMES texte et mise en scène : Dany Toubiana

Cie de la Feuille d'Or (Gentilly - 94)

http://delafeuilledor.fr/

DISPOSITIF DÉTERGENCE

AIDE OBTENUE : 1000€

RÉSIDENCE DE CRÉATION 32bis

DU 6 AU 11 JUIN 2021

APNÉE texte et mise en scène : Sophie Torresi

Cie Josefa (Lille - 59)

https://projetapnee.com/

AIDE OBTENUE : 1500€

RÉSIDENCE DE CRÉATION 40

DU 14 AU 23 JUIN 2021

BЯOUCHKI B3AT / premières répéts et constructions...

Cie du Berger - CIE ASSOCIÉE

www.compagnieduberger.fr

AIDE OBTENUE : 3000€

RÉSIDENCE DE CRÉATION 41

DU 16 AU 25 JUIN 2021

ÉCHOS conception: Julien Moinet

Cie Bécots les Cœurs (Amiens)

PAS D'AIDE DEMANDÉE

RÉSIDENCE DE REPRISE 08

DU 12 AU 16 JUILLET 2021

BIENVENUE composition: Blandine Jeanson

mise en scène : Karine Dedeurwaerder

Cie les gOsses – CIE ASSOCIÉE

www.lesgosses.fr

PAS D ‘AIDE DEMANDÉE

RÉSIDENCE DE CRÉATION 42

DU 26 JUILLET AU 20 AOÛT 2021

TERREUR DANS LA NUIT

texte, jeu, mise en scène: Émilien Rousvoal

Cie Ecosysteme (Amiens)

DISPOSITIF ÉMERGENCE

AIDE OBTENUE : 1500€

RÉSIDENCE DE CRÉATION 43

DU 27 SEPTEMBRE AU 2 OCTOBRE 2021

MONSTRE d'après Frankenstein de Mary Shelley

mise en scène : Emily Revel

Théâtre Andronicus (Amiens)

DISPOSITIF ÉMERGENCE

AIDE OBTENUE : 2000€

RÉSIDENCE DE CRÉATION 44

DU 11 AU 24 OCTOBRE 2021

PROJECTION PRIVÉE de Rémi de Vos

mise en scène : Quentin Dolmaire

Cie la Première Bande (Orry la Ville - 60)

www.facebook.com/cielapremierebande/

DISPOSITIF ÉMERGENCE

AIDE OBTENUE : 1500€

RÉSIDENCE DE CRÉATION 45

DU 25 OCTOBRE AU 7 NOVEMBRE 2021

LES SCANDALEUSES d'après une idée originale de Anne-Laure Thumerel

Ensemble 21 (Montreuil - 93)

DISPOSITIF ÉMERGENCE

AIDE OBTENUE : 2000€

RÉSIDENCE DE CRÉATION 46

DU 8 AU 13 NOVEMBRE 2021

TEMPÊTE textes, jeu, chant: Chloé Thorey, Fanny Duroisin

Cie Vintage Caravane (Sainte Gemmes sur Loire - 49)

https://www.littleboxong.com

AIDE OBTENUE : 1000€

RÉSIDENCE DE CRÉATION 47

DU 19 AU 23 NOVEMBRE 2021

L'ACCIDENT DE BERTRAND d'Émilie Leconte

mise en scène: Maxime Ganné

Cie de l'Oriel (Amiens)

https://www.facebook.com/CompagnieOriel/

DISPOSITIF ÉMERGENCE

PAS D'AIDE DEMANDÉE

RÉSIDENCE DE CRÉATION 48
DU 29 NOVEMBRE AU 3 DÉCEMBRE 2021

LABO D'EXPÉRIMENTATION POUR HUIT CLOWNS

encadré par Gilles Defacque

la Briqueterie (Amiens)

www.briket.fr/

PAS D'AIDE DEMANDÉE

SOIT UNE ENVELOPPE GLOBALE DE 21,000€, DÉDIÉE AUX AIDES A LA RÉSIDENCE EN 2021...

TOUTES LES DEMANDES, TOUS LES DOSSIERS 2021 sont à retrouver ici :
https://drive.google.com/drive/folders/1G2KEYhta3jtXgm-e1IPIKTd3UQdzbgQm?usp=sharing

PROGRAMMATION 2022 // Résidences CHAP'

EN 2022, NOUS ALLONS ACCUEILLIR…

La cinquième saison de la Chapelle-Théâtre sera surtout marquée par des états de faits… Beaucoup de reports dus au Covid, de jeunes compagnies, de femmes metteur(e)s en scène, ce qui nous ferait plaisir si l'on pouvait s'empêcher de penser que toutes ces compagnies viennent aussi à la Chapelle-Théâtre faute de mieux…

Nous avons orienté nos choix vers les jeunes, et surtout vers les jeunes femmes qui dirigent de jeunes compagnies. Sur les 14 compagnies que nous accueillerons cette année 2022, 11 sont dirigées, par des femmes… Et sur ces 11 metteures en scène, 7 d'entre elles ont moins de 25 ans…

Nous souhaitons que ces jeunes talents puissent s'exprimer au-delà de nos murs, et c'est pourquoi nous engageons déjà, avec en tête le Centre culturel J.Tati, à Amiens et d'autres structures culturelles, des discussions pour que soient achetés ces spectacles encore en gestation. Nos choix sont cette année radicaux, tournés vers les jeunesses. Il est temps...

PROGRAMME DES RESIDENCES 2022 / SAISON #5

RÉSIDENCE DE CRÉATION 49

DU 31 JANVIER AU 12 FÉVRIER 2022

CE QUE DIT UN JOUET *tiré de* 13 OBJECTS d'Howard Barker

mise en scène: Julie Fortini

Cie les Roger (Amiens)

DISPOSITIF ÉMERGENCE

AIDE DEMANDÉE : 1500€

RÉSIDENCE DE CRÉATION **50**

DU 26 FÉVRIER AU 6 MARS 2022

MON CORPS EST UNE ARME

Escape Game Performatif

conception et mise en scène: Julie Louart

Cie des CriArts (Paris)

https://www.laciedescriarts.com/

AIDE DEMANDÉE : 3000€

RÉSIDENCE DE CRÉATION 51

DU 7 AU 20 MARS 2022

CONTE DE FAITS

texte et mise en scène: Gala Fatus-Rieser, Caroline Tardy

Cie les 100 Souliers (Simiane-Collongue - 13)

https://cieles100souliers.wixsite.com/les100souliers

DISPOSITIF ÉMERGENCE

AIDE DEMANDÉE : 3000€

RÉSIDENCE DE CRÉATION 52

DU 11 AU 17 AVRIL 2022

DU 15 AOÛT AU 10 SEPTEMBRE 2022

LA TOUR DE PISE de Diastème

mise en scène: Karine Dedeurwaerder

Cie les gOsses – CIE ASSOCIÉE

www.lesgosses.fr

AIDE DEMANDÉE : ???

Représentations

JEU 8 SEPT 2022 A 15H

VEN 9 SEPT 2022 A 15H

VEN 9 SEPT 2022 A 20H30

SAM 10 SEPT 2022 A 20H30

(attention jauge limitée à 20 personnes)

Réservations indispensables sur chapelletheatre@gmail.com

RÉSIDENCE DE CRÉATION 53

DU 18 AU 22 AVRIL 2022

GERBE JUSQU'À CE QUE TU CHIALES

texte et mise en scène : Roxane Havé-Gosset

dans le cadre de RE[PAIR]S initié par Amiens-Métropole

RÉSIDENCE DE CRÉATION 54

DU 26 MARS AU 10 AVRIL 2022

DU 23 AU 29 AVRIL 2022

HEDY OU LES SPECTRES

texte et mise en scène : Marie Steen

Cie Thétral (Savignies - 60)

https://laciethetral.wixsite.com/theatrepro

AIDE DEMANDÉE : 1000€

RÉSIDENCE DE CRÉATION 55

DU 2 AU 21 MAI 2022

LA BIM A'FABLES d'après Jean de la Fontaine

adaptation et mise en scène : Titi Mendès

Cie Car à Pattes (Amiens)

https://www.carapattes.fr/

AIDE DEMANDÉE : 4500€

RÉSIDENCE DE CRÉATION 56

DU 23 AU 31 MAI 2022

COQUILLES

conception et mise en scène : Benjamin Audouard, Mathilde Gilot

SMOG (Caen - 14)

DISPOSITIF ÉMERGENCE

AIDE DEMANDÉE : 4000€

RÉSIDENCE DE CRÉATION 57

DU 9 AU 17 JUIN 2022

DIX COURTS de Laurence Gay Pinelli

mise en scène : Claude Lesko

Cie Paloma (Lyon- 69)

https://www.facebook.com/ciepaloma/

DISPOSITIF DÉTERGENCE

AIDE DEMANDÉE : 4500€

RÉSIDENCE DE CRÉATION 58

DU 20 AU 26 JUIN 2022

LA LIESSE d'après le *Décameron* de Boccace

adaptation et mise en scène : Mélodie Etxeandia

Caravelle Project (Caen - 14)

https://caravelleproject.com/

AIDE DEMANDÉE : 4500€

RÉSIDENCE DE CRÉATION 59

DU 19 SEPTEMBRE AU 2 OCTOBRE 2022

NOUS LES VAGUES de Mariette Navarro

mise en scène : Raphaël Mena

Cie Kamma (Boffres - 07)

https://kammacompagnie.wixsite.com/kamma

AIDE DEMANDÉE : 4500€

RÉSIDENCE DE CRÉATION 60

DU 4 AU 9 OCTOBRE 2022

S.D.F. (Souffre Douceur Féminin)

Duo Danse-Théâtre

texte : Barthélémy Héran, Alexane Albert

chorégraphie : Alexane Albert

mise en scène : Antoine Monfrini

Cie Youkali (Paris)

AIDE DEMANDÉE : 2000€

RÉSIDENCE DE CRÉATION 61

DU 11 AU 21 OCTOBRE 2022

LE PASSAGE

texte et mise en scène : Angéline Mairesse

Compagnie Révélation (Amiens)

http://www.association-revelation.fr/

AIDE DEMANDÉE : 4500€

RÉSIDENCE DE CRÉATION 62

DU 31 OCTOBRE AU 12 NOVEMBRE 2022

L'ÂGE D'OR

conception, chorégraphie : Marion Grégori

la Fringante Compagnie (Paris)

https://mariongregori7.wixsite.com/la-fringante

AIDE DEMANDÉE : 4500€

→ Soit **41500€ d'aides à la résidence demandées en 2022**…

Un chiffre très à la hausse, qui témoigne avant tout, après une saison dévastée par le Covid, l'envie de création et de retour au plateau. Nous espérons que nos partenaires sauront envisager cette situation à la hausse, et nous aiderons à accompagner ces jeunes créateurs, dont 78,6 % sont des … créatrices.

Répartition géographique des compagnies qui seront accueillies en 2022 :

- Hauts de France : 43%

dont département de la Somme : 36 %

- Paris : 21 %

- Normandie : 14 %

- Auvergne – Rhône Alpes: 14 %

- PACA : 8 %

Vous pouvez consulter l'ensemble des dossiers, budgets etc. pour toutes les compagnies ici :

https://drive.google.com/drive/folders/1lKmjgNOwyzLyh7ARPt3p3YMJwRrHNBJ_?usp=sharing

Le fonctionnement sur les résidences restent simple, et ouvert aux propositions. A ce jour, nous n'avons refusé que deux compagnies, dont le projet n'était pas assez solide ou trop intéressé…

Pour de nombreuses compagnies, la résidence à la Chapelle-théâtre appelle à la structuration. L'aide que nous leur offrons est souvent la première « aide publique », puisque nous redistribuons des financements que nous obtenons à cet effet.

Les Résidences s'engagent toujours dans une durée au moins égale à une semaine, et nous demandons que les compagnies travaillent à leur « autonomie », qu'elle soit artistique, technique, ou administrative. Les « yeux extérieurs », renforts inutiles qui entravent plus souvent qu'ils ne libèrent la création, et autres principes de sous-traitance administrative, sont autant de reculs pour ne pas mieux sauter…

Bien entendu, selon les besoins, nous avons dans notre équipe quelques techniciens que nous employons parfois. Mais concrètement, le théâtre à la Chapelle s'aborde dans l'expérimentation de terrain et la confiance que nous témoigne l'association L'ILOT, et que nous prolongeons vers les artistes, jeunes et vieux.

Facile ? Oui et non. Mais faisable.

Et depuis cinq saisons, nous le faisons.

3/ ACTIONS CULTURELLES & TRANSMISSION

L'insertion professionnelle

S'il y a bien un problème qui nous affecte plus qu'il nous poursuit désormais, c'est bien celui lié à la transmission, ou plutôt à l'insertion professionnelle des jeunes artistes et techniciens. Les ravages liés à l'inactivité, l'éloignement, l'isolement, font partie du jeu, et si l'on rajoute l'impact désastreux lié à la crise du COVID-19, on se dit qu'une première expérience professionnelle qui se passe bien ne serait pas de trop. Une formation n'est complète qu'à condition qu'elle s'accompagne d'un passage efficient de la théorie à la pratique. A l'ENSATT, le spectacle final, dit « spectacle de sortie de promo », est une véritable vitrine, sans compter l'accès au Jeune Théâtre National dont les atouts ne sont pas à démontrer.

Nous proposons une réflexion autour de ce thème, car il est aussi important pour nous de nous renouveler et de penser à faire entrer des jeunes dans l'équipe. Nous accompagnerons cette réflexion d'une réalisation concrète : l'édification d'un « JTN Hauts de France » dont les jeunes diplômés des conservatoires de région et/ou autres écoles pourraient profiter. Il s'agirait de faciliter leur embauche réelle, aux mêmes conditions que les autres comédiens de l'équipe (pas de stage…), et d'y être aidé (abaissement des charges, aide à l'insertion…). Le dispositif ÉMERGENCE lancé en 2018 est un premier pas.

La TRANSMISSION est un devoir. Le principe de « l'acteur-créateur » initié par Alain Knapp est un fondement commun dans notre travail. Il inscrit l'acteur non comme un élément négligeable et interchangeable mais bel et bien comme le socle de la création et de l'organisation d'une compagnie. Il doit inventer, se responsabiliser. Il s'inscrit dans le mouvement épique de Brecht, convoque la musique, induit de grosses équipes et de l'audace. Il intègre la notion de divertissement comme un outil d'éveil des consciences, dans le strict cadre de la représentation théâtrale. Transmettre, c'est d'abord être au clair sur son parcours au moment présent. La CHAPELLE-THÉÂTRE souhaite que cet aspect soit abordé de front. Nous nous engageons à participer à tout effort commun qui irait dans ce sens.

Ateliers de pratiques artistiques

L'accès à la culture est un principe de service public, la seule véritable règle que nous suivons les yeux fermés, et que nous avons éprouvée et interrogée depuis nos différentes formations initiales, il y a vingt ans au moins, en passant de la pratique amateure aux ateliers plus pérennes. C'est un principe fondamental, qui lie les artistes et le public, et qui les confronte souvent. Nombre d'entre nous sont titulaires d'un CA ou d'un DE, et nous travaillons sur un principe de modules, qui mêlent les différents corps de métiers liés au spectacle vivant. Nous sommes donc confrontés au quotidien à un public de plus en plus participatif, désireux de pratiquer l'art dramatique, en alliant rigueur et plaisir, pour mieux comprendre le processus de mise en scène, d'interprétation ou de dramaturgie. Nous sommes souvent approchés par des enseignants, de l'école primaire au lycée, qui désirent aller au-delà de la représentation, qui veulent que leurs élèves puissent aussi nous parler, échanger, sur le spectacle et ses étapes de fabrication. Cela tend à penser que les métiers du spectacle, surtout s'ils sont pratiqués partout, à la ville comme en territoires ruraux, sont assimilés, et peu à peu intégrés au tissu social et citoyen.

Présente au sein de l'Îlot, maison d'accueil qui accompagne vers la réinsertion des personnes sortant de prison et en grande difficulté, l'association Le S.L.I.P mène un travail d'ac-

tion culturelle en étroite collaboration avec les éducateurs et en direction des résidents depuis avril 2016.

Fort de ces trois années d'expérience dans le lieu et compte tenu des évaluations, très encourageantes dans les premiers temps puis s'imposant comme nécessaires au fur et à mesure des actions menées, le S.L.I.P projette une saison 2021-2022 d'actions culturelles plus ambitieuse.

S'appuyant sur l'ensemble des 5 compagnies associées qui ont toutes œuvré depuis leur création à la pratique artistique, à la sensibilisation et à la rencontre avec les différents publics, les ateliers s'articuleront suivant 5 axes principaux :

- Chorale
- Conte
- Improvisation
- Écriture
- Théâtre

Nous avons choisi ces différents axes en nous appuyant sur le sens de notre présence à l'Îlot.

Afin d'être en adéquation avec la légitimité de nos actions culturelles et notre champ d'intervention, nous nous plaçons dans la perspective d'accompagnement des résidents dans le cadre de leur réinsertion.

Un atelier de pratique artistique est une micro-société qui a son cadre, ses règles, ses obligations, son ouverture d'esprit, son sens du partage, du respect et de la convivialité.

C'est dans cet espace « DEDANS-DEHORS », c'est-à-dire à l'intérieur de l'Îlot dans le propre lieu des résidents mais OUVERT sur l'extérieur que la pratique culturelle prend son sens pour la réinsertion (et qui pourra parfois être la formation…)

Les étapes de recherches/découvertes des cinq axes de travail seront les suivantes :

- Ressenti (corps, espace, temps)
- Exprimé (écriture, oralité)
- Reçu/entendu - donné/dit
- Verbalisation
- Implication, initiative, motivation

Dans cette perspective, la prise de parole, axe fort du projet, est associée à un atelier « chorale » qui permet d'explorer l'expression collective et de se sentir protégé par le groupe dans ce qui est dit à travers le chant.

Ces ateliers de 3 heures par séance et par session de 2 jours consécutifs, sont pris en charge tous les 2 mois de septembre 2021 à juin 2022 par 2 intervenants du S.L.I.P, accompagnés de 2 éducateurs de l'Îlot.

Le contenu de la séance et les intervenants sont présentés une quinzaine de jours en amont afin de constituer un groupe pour chaque cession et s'adressent aux résidents volontaires.

Ce projet d'actions culturelles à l'attention d'anciens détenus ayant vécu un temps plus ou moins long dans un lieu où la notion de liberté est restreinte, les accompagne dans la concentration, le recentrage sur eux-mêmes, l'écoute des autres, la découverte de compétences ignorées et permet à certains d'entre eux d'apprivoiser la confiance, la liberté de dire, de ressentir et d'être.

Depuis les premiers ateliers menés jusqu'à ce jour, l'équipe de l'Ilôt, toujours à l'écoute et avec laquelle les relations sont excellentes, ce qui est également un gage de réussite pour ce projet, a constaté une amélioration dans le comportement des résidents (plus de civilité, moins de violence).

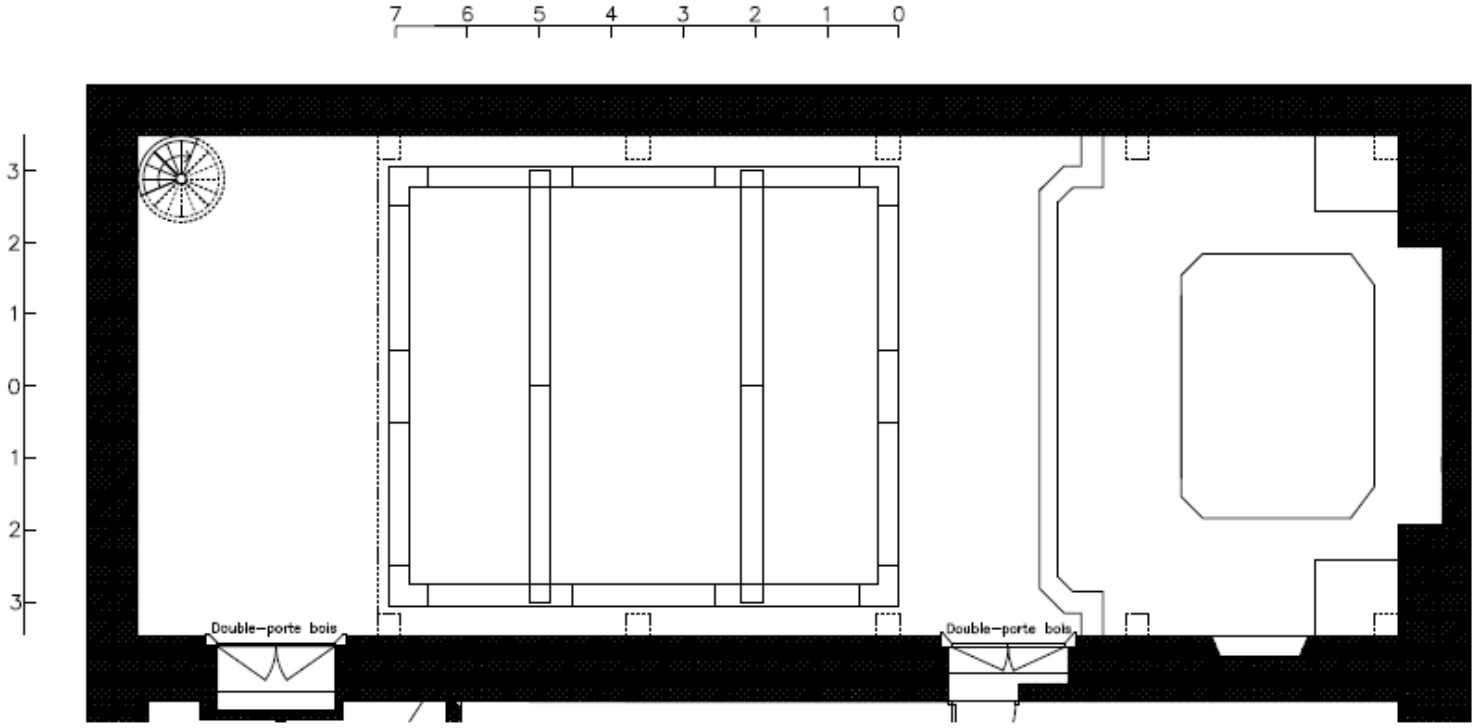

PLANS CHAPELLE-THÉÂTRE

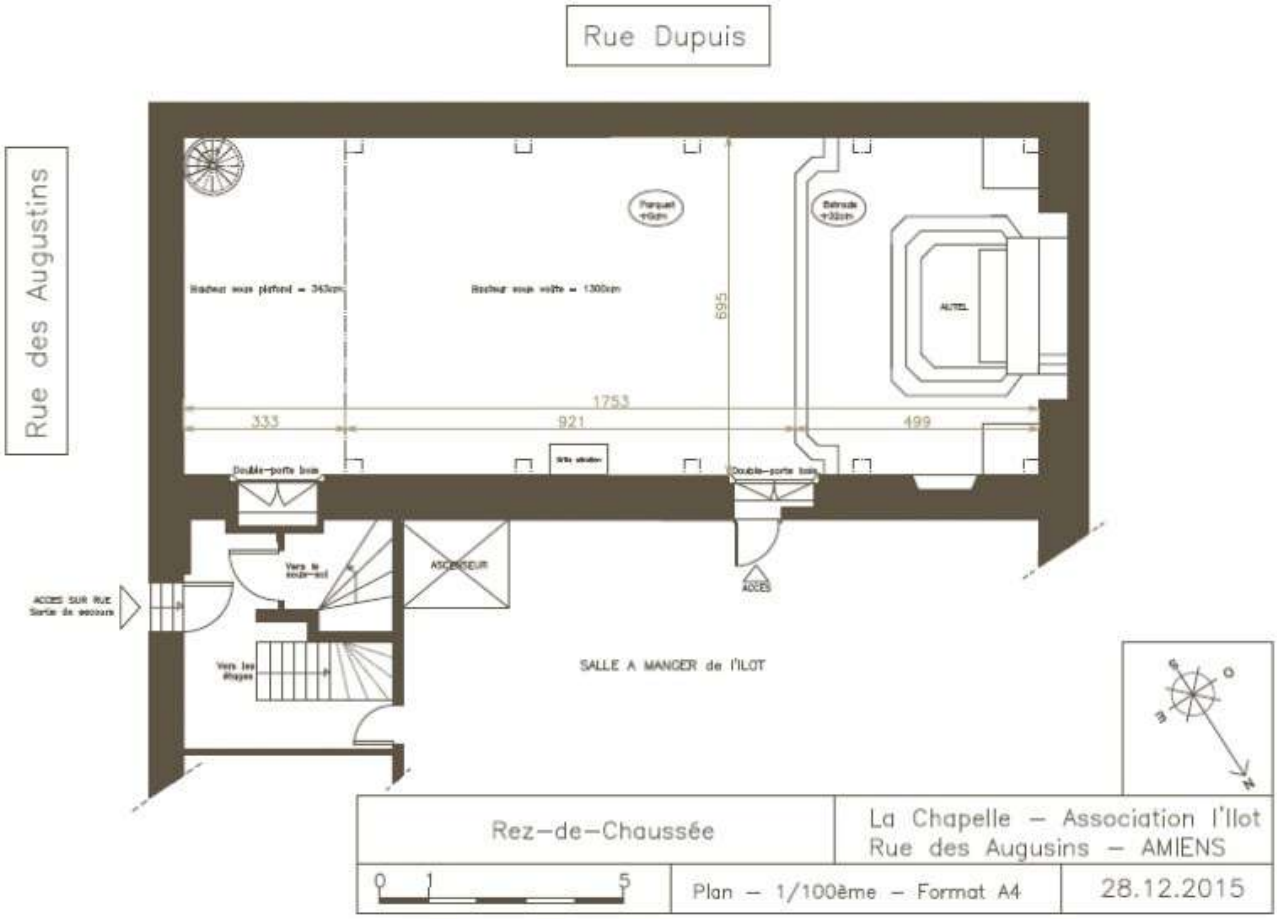

PLAN ÉTAGES CHAPELLE-THÉÂTRE

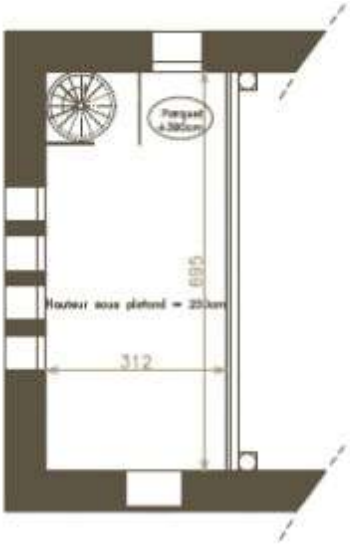

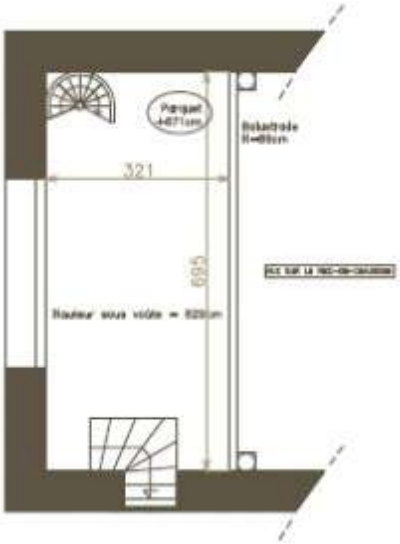

R+1 / R+2	La Chapelle – Association l'Ilot Rue des Augusins – AMIENS
0 1 5	Plan – 1/100ème – Format A4 / 28.12.2015

PLAN SOUS-SOL + BUREAUX

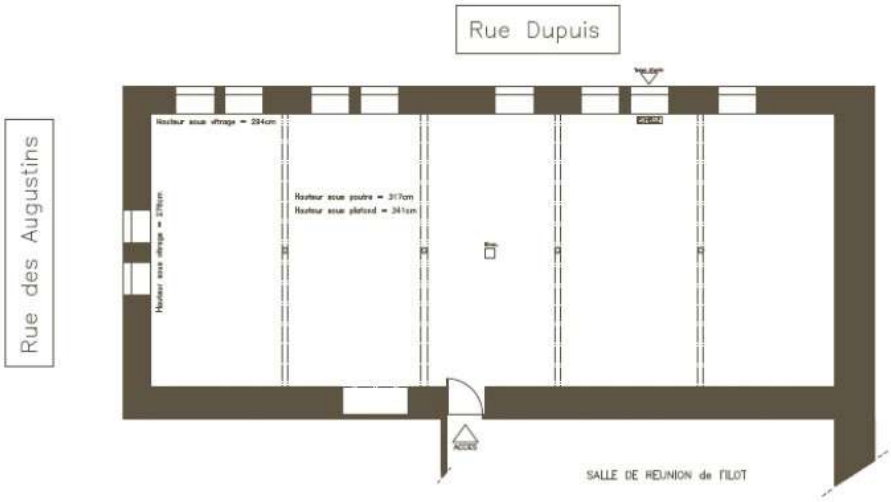

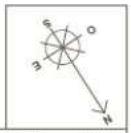

Sous–sol	La Chapelle – Association l'Ilot Rue des Augusins – AMIENS
0 1 5	Plan – 1/100ème – Format A4 / 28.12.2015

CHAPELLE-THÉÂTRE

le S.L.I.P.

27-29 rue des Augustins
80000 Amiens

06 32 62 97 72
chapelletheatre@gmail.com

www.chapelle-theatre.org